

DIVISION FINANCIÈRE

DIFIN/10-484-494 du 22/02/2010

DEPLACEMENTS HORS ACADEMIE CONCERNANT LA FORMATION, LES EXAMENS ET CONCOURS ET LES DEPLACEMENTS TEMPORAIRES - PRISES EN CHARGE DES TITRES DE TRANSPORT

Destinataires : Tous destinataires

Affaire suivie par : Division Financière : Christine Meaume - Division de la Formation des personnels : Jacqueline Courtois - Division des Examens et Concours : Paulette Lemoine

Un nouveau marché de fourniture de prestations d'agence de voyage (billetterie) a été passé par le ministère avec Air France, FRAM Affaires et CDS GROUPE agissant en groupement conjoint.

FRAM AFFAIRES sera notre interlocuteur pour l'ensemble des **missions temporaires** :

FRAM Voyages
Plateau Affaires
317, Square des Champs Elysées
91026 EVRY CEDEX
Mel : administrations.paris@fram.fr
Tél : 0810 800 300

Avec les amplitudes horaires suivantes : du lundi au vendredi de 08H30 à 18H30 et le samedi de 09H00 à 18H30.

Les personnels, envoyés en mission ou en formation hors académie, peuvent demander un titre de transport :

- à la DIEC pour les examens et concours (convocations des membres de jury),
- à la DIFIN pour les réunions de l'administration centrale,
- à la DIFOR pour la formation.

Les principes sont définis par la politique de voyages de l'académie d'Aix-Marseille.

Ainsi pour les voyages France métropolitaine hors Corse :

Cas général - Train : Meilleur tarif SNCF 2nde classe, avec prise en compte des cartes d'abonnement, des cartes de réduction (famille nombreuse, jeune, senior ...) et des cartes de fidélisation (grand voyageur) :

- voyage aller : meilleur tarif SNCF 2nde classe parmi prems, loisir, pro (pro si différence de prix < 15 %) ;
- voyage retour : meilleur tarif SNCF 2nde classe, échangeable et remboursable parmi loisir, pro (pro si différence de coût < 15 %) ;

Abonnés Train pour le trajet de l'abonnement : Meilleur tarif SNCF dans la classe de l'abonnement avec prise en compte des cartes d'abonnement et des cartes de fidélisation.

Dérogations pour les inspecteurs IA-IPR et IEN ET EG effectuant un voyage aller et retour Paris dans la journée : Meilleur tarif SNCF 1ère classe avec prise en compte des cartes d'abonnement, des cartes de réduction et des cartes de fidélisation. Billets échangeables et remboursables parmi loisir, pro (pro si différence de coût < 15 %) ;

Pour les réunions à Paris et en région parisienne, les départs sont autorisés la veille pour convenance personnelle mais les dépenses de restauration et d'hébergement qui en découlent ne seront prises en charge **que pour les réunions commençant avant dix heures.**

Les personnels qui n'utiliseront pas la possibilité offerte par ce service devront avancer leurs frais de voyage qui seront remboursés dans les conditions exposées ci-dessus.

Il en ira de même lorsque les délais de convocation seront trop courts pour permettre la mise en place et l'acheminement du titre de transport.

Compte tenu de ce dispositif, l'agent qui désire obtenir un titre de transport devra procéder de la manière suivante :

1. l'intéressé transmet un exemplaire de sa convocation et la demande de titre de transport établie sur les modèles ci-joints exclusivement par écrit (courrier, fax, mail) aux adresses ci-après :

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille		
Pour la DIEC	Pour la DIFIN	Pour la DIFOR
DIEC - Voyages	DIFIN - Bureau des voyages	DIFOR - Voyages
Place Lucien Paye 13 621 Aix-en-Provence cedex 1		
Fax : 04 42 38 73 45 Mel : ce.voyagesdiec@ac-aix-marseille.fr	Fax : 04 42 91 73 00 Mel : ce.voyagesdifin@ac-aix-marseille.fr	Fax : 04 42 93 88 47 Mel : ce.voyagesdifor@ac-aix-marseille.fr

2. le service du rectorat concerné complète la demande et émet un bon de commande à destination de l'agence.
3. l'agence fait la réservation et envoie le billet électronique à l'intéressé à l'adresse mel que celui-ci a indiquée dans sa demande.
4. l'intéressé retire son billet sur une borne libre service SNCF.

Merci de respecter les consignes suivantes qui sont indispensables au bon fonctionnement du dispositif :

- les demandes trop tardives, non accompagnées de convocation ou d'un ordre de mission ou non conformes ne pourront être traitées.
- en cas d'annulation du voyage, il est impératif que l'intéressé prévienne lui-même, le plus tôt possible, et impérativement avant le départ du train, l'agence de voyages FRAM par mel : administrations.paris@fram.fr ou bien aux heures de fermeture de l'agence, directement la SNCF au 3635.

Les billets non compostés doivent, dans tous les cas et très rapidement, être renvoyés au service concerné (DIEC, DIFIN ou DIFOR) du rectorat avec une courte note explicative

- pour le suivi de sa commande, l'intéressé doit s'adresser directement à l'agence FRAM, Plateau Affaires au 0810 800 300.
- En cas d'échange, que vous effectuerez directement auprès de la SNCF, les frais supplémentaires que vous engagerez (frais de dossier, pénalités et différences de tarif) ne vous seront remboursés que si l'échange est rendu indispensable par une modification de la date de réunion du fait de l'administration.

A l'issue de la mission, l'agent doit, le plus tôt possible, renvoyer au service concerné du rectorat (DIEC, DIFIN ou DIFOR) les titres de transport compostés accompagnés de la convocation et des justificatifs de dépenses, à l'appui de sa demande de remboursement.

Ce dispositif sera amené à évoluer prochainement en fonction de la mise en place progressive des différentes applications de gestion qui présentent une composante déplacement.

Signataire : Martine BURDIN, Secrétaire Générale de l'Académie d'Aix-Marseille



Imprimé à renvoyer par mel à :
 jacqueline.courtois@ac-aix-marseille.fr
 delphine.vaisse@ac-aix-marseille.fr
 ce.voyagesdifor@ac-aix-marseille.fr
 Rectorat d'Aix-Marseille / DIFOR
 Place Lucien Paye – 13621 AIX EN PROVENCE Cedex 1

PARTIE à renseigner par l'intéressé

**DEPLACEMENTS pour FORMATION (DIFOR)
 DEMANDE de TITRE de TRANSPORT SNCF**

NOM :		Prénom :	
Affectation administrative :		Tél. du service :	
		Fax du service :	
Téléphone personnel :			
Mail personnel (en caractère d'imprimerie) :			
DEPLACEMENT	Trajet (pour AIX & AVIGNON, indiquer s'il s'agit de la gare TGV ou Ville)	Dates	Horaires
Aller →			Train partant à (indiquer un horaire exact) :
Retour →			Train partant à (indiquer un horaire exact) :

- Bénéficiez-vous d'un abonnement SNCF ? OUI NON
- Ligne : _____ Classe : _____ *coupon FREQUENCE en cours de validité à présenter au contrôleur*
- Bénéficiez-vous d'une réduction personnelle ? OUI NON
- Si OUI, laquelle (indiquer catégorie, taux) : *carte en cours de validité à présenter au contrôleur*
- N° carte grand voyageur s'il y a lieu :
- Nom des personnes avec lesquelles vous souhaitez éventuellement voyager :

Date et signature :

- En cas de départ anticipé ou de retour différé pour des raisons personnelles, le remboursement des frais annexes et des frais de mission (hébergement, restauration) se fera sur la base de la durée réelle de la mission objet de la convocation.
- **Les originaux des billets doivent être renvoyés à la DIFOR dès la fin de la mission ou joints à l'état de frais correspondant.**
- Pour le suivi de la commande, merci de vous adresser directement à l'agence FRAM, Plateau AFFAIRES AU **0810 800 300**.
- En cas d'**ANNULATION** prévenir l'agence par mail : administrations.paris@fram.fr **impérativement avant le départ du train** (lorsque l'agence est fermée contacter la **SNCF**, par téléphone au **36.35**), puis **renvoyer très rapidement les billets non compostés à la DIFOR** avec une note explicative.
- En cas de **MODIFICATION** du voyage, les billets émis doivent être échangés en gare par le voyageur lui-même.

PARTIE réservée à la DIFOR

Code Client : **C/09100000331** N° Marché : **0900768**

BON de COMMANDE N° DIFOR-10-

à

FRAM VOYAGES
 Plateau AFFAIRES
 317, Square des Champs Elysées
 91026 EVRY CEDEX
 Mail : administrations.paris@fram.fr
 Fax : **01 60 77 17 76**

Centre de Coût :	RECFORM013
Domaine fonctionnel :	
Domaine activité :	
Centre financier :	-AIXM-RECT
Catégorie Produit :	05.02.02
Code spécifique service :	

2^{ème} Classe :
 1^{ère} Classe :

dérogation à la politique de voyages :

A Aix-en-Provence, le

Cachet et signature

PARTIE à renseigner par l'intéressé

DEPLACEMENTS EXAMENS et CONCOURS (DIEC)
DEMANDE de TITRE de TRANSPORT SNCF

NOM :		Prénom :	
Affectation administrative :		Tél. du service :	
		Fax du service :	
Téléphone personnel :			
Mail personnel (en caractère d'imprimerie) :			
DEPLACEMENT	Trajet (pour AIX & AVIGNON, indiquer s'il s'agit de la gare TGV ou Ville)	Dates	Horaires
Aller →			Train partant à : (indiquer l'horaire de train exact)
Retour →			Train partant à : (indiquer l'horaire de train exact)

- Bénéficiez-vous d'un abonnement SNCF ? OUI NON

Ligne : Classe : coupon FREQUENCE en cours de validité à présenter au contrôleur

- Bénéficiez-vous d'une réduction personnelle ? OUI NON

Si OUI, laquelle (indiquer catégorie, taux) : carte en cours de validité à présenter au contrôleur

- N° carte grand voyageur s'il y a lieu :

- Nom des personnes avec lesquelles vous souhaitez éventuellement voyager :

Date et signature :

- En cas de départ anticipé ou de retour différé pour des raisons personnelles, le remboursement des frais annexes et des frais de mission (hébergement, restauration) se fera sur la base de la durée réelle de la mission objet de la convocation.
- **Les originaux des billets doivent être renvoyés à Voyages DIEC dès la fin de la mission ou joints à l'état de frais correspondant.**
- Pour le suivi de la commande, merci de vous adresser directement à l'agence FRAM, Plateau AFFAIRES AU 0810 800 300.
- En cas d'ANNULATION prévenir l'agence par mail : administrations.paris@fram.fr impérativement avant le départ du train (lorsque l'agence est fermée contacter la SNCF, par téléphone au 36.35), puis renvoyer très rapidement les billets non compostés à Voyages DIEC avec une note explicative.
- En cas de MODIFICATION du voyage, les billets émis doivent être échangés en gare par le voyageur lui-même.

PARTIE réservée à la DIEC

Code Client : C/09100000332 N° Marché : 0900768

FRAM VOYAGES
Plateau AFFAIRES
317, Square des Champs Élysées
91026 EVRY CEDEX
Mail : administrations.paris@fram.fr
Fax : 01 60 77 17 76

BON de COMMANDE N° DIEC-10-

à

Centre de Coût :	RECEXAM013
Domaine fonctionnel :	214-09-06
Domaine activité :	021400U2EX02 021400U2CO02
Centre financier :	0214-AIXM-RECT
Catégorie Produit :	05.02.02
Code spécifique service :	

2^{ème} Classe :

1^{ère} Classe :

dérogation à la politique de voyages :

A Aix-en-Provence, le

Cachet et signature



Imprimé à renvoyer au :
 Rectorat d'Aix-Marseille / DIFIN Bureau des Voyages
 Place Lucien Paye - 13621 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1
 Fax : 04.42.91.73.00
 Mail : ce.voyagesdifin@ac-aix-marseille.fr

PARTIE à renseigner par l'intéressé

**DEPLACEMENTS TEMPORAIRES (DIFIN)
 DEMANDE de TITRE de TRANSPORT SNCF**

NOM :		Prénom :	
Affectation administrative :		Tél. du service :	
		Fax du service :	
Téléphone personnel :			
Mail personnel (en caractère d'imprimerie) :			
DEPLACEMENT	Trajet (pour AIX & AVIGNON, indiquer s'il s'agit de la gare TGV ou Ville)	Dates	Horaires
Aller →			Train partant à (indiquer un horaire exact) :
Retour →			Train partant à (indiquer un horaire exact) :

- Bénéficiez-vous d'un abonnement SNCF ? OUI NON
 - Ligne : _____ Classe : _____ coupon FREQUENCE en cours de validité à présenter au contrôleur
 - Bénéficiez-vous d'une réduction personnelle ? OUI NON
 - Si OUI, laquelle (indiquer catégorie, taux) : carte en cours de validité à présenter au contrôleur
 - N° carte grand voyageur s'il y a lieu :
 - Nom des personnes avec lesquelles vous souhaitez éventuellement voyager :
- Date et signature :**

- En cas de départ anticipé ou de retour différé pour des raisons personnelles, le remboursement des frais annexes et des frais de mission (hébergement, restauration) se fera sur la base de la durée réelle de la mission objet de la convocation.
- **Les originaux des billets doivent être renvoyés au Bureau des Voyages dès la fin de la mission ou joints à l'état de frais correspondant.**
- Pour le suivi de la commande, merci de vous adresser directement à l'agence FRAM, Plateau AFFAIRES AU 0810 800 300.
- En cas d'ANNULATION prévenir l'agence par mail : administrations.paris@fram.fr impérativement avant le départ du train (lorsque l'agence est fermée contacter la SNCF, par téléphone au 36.35), puis renvoyer très rapidement les billets non compostés au Bureau des Voyages avec une note explicative.
- En cas de MODIFICATION du voyage, les billets émis doivent être échangés en gare par le voyageur lui-même.

PARTIE réservée à la DIFIN

Code Client : **C/09100000328** N° Marché : **0900768**

FRAM VOYAGES
 Plateau AFFAIRES
 317, Square des Champs Elysées
 91026 EVRY CEDEX
 Mail : administrations.paris@fram.fr
 Fax : 01 60 77 17 76

BON de COMMANDE N° DIFIN-10-

à

Centre de Coût :	RECMISS013
Domaine fonctionnel :	214-08-02
Domaine activité :	021400U8FD01
Centre financier :	0214-AIXM-RECT
Catégorie Produit :	05.02.02
Code spécifique service :	

2^{ème} Classe :
 1^{ère} Classe :
 dérogation à la politique de voyages :

A Aix-en-Provence, le
 Cachet et signature